

Assistant de vie aux familles

Formation continue

- > La formation vise l'obtention du titre professionnel Assistant de vie aux familles
- > Préparation à une insertion rapide dans le monde professionnel du service à la personne

Métiers visés

Auxiliaire de vie, assistant de vie, assistant ménager, agent à domicile, garde d'enfant à domicile, garde à domicile

Contenu de la formation

- **⊗** Entretenir le logement et le linge d'un particulier
- Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets
- S Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

Moyens et modalités pédagogiques

⊘ Moyens pédagogiques

- · Salle de cours dédiée à la formation
- · Matériel de professionnels à disposition
- · Cuisines pédagogiques équipées
- Appartement pédagogique
- Blanchisserie

⊘ Modalités pédagogiques

- · Individualisation des parcours
- Travail collaboratif avec les centres de formation pour l'insertion professionnelle et le FLE
- Échanges de pratiques
- Retour d'expériences

Dates:
Du 14/10/2024 au
26/09/2025

Durée: 455 h en centre et minimum 900 h en entreprise

Bilan intermédiaire : À déterminer

Bilan final : À déterminer

Financement:
Contrat
d'apprentissage,
contrat de
professionalisation,
CPF, CPF de
transition
professionnelle.

a réussite se cultive id

Pour en savoir plus :









Réunion d'information

Accueil, présentation du CFPPA et de la formation, entretien de motivation, tests mathématiques et communication.

> 05/09/2024 à 9h00 17/09/2024 à 13h30

> > 01/10/2024 à 13h30

au CFPPA Edgard Pisani à Montreuil-Bellay

Liste des documents à apporter lors de l'information collective : pièce d'identité, CV, lettre de motivation et photocopie des diplômes ou titre acquis.

Modalités pratiques et inscription

S'inscrire auprès du centre : remplir un dossier de préinscription et participer à une demi-journée de validation de projet.

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

Modalités d'évaluation

Mise en situation professionnelle, dossier professionnel, validation des Certificats de Compétences Professionnelles.

Le diplôme est délivré selon la modalité des blocs de compétences. Pour être admis, le candidat doit avoir obtenu tous les blocs de la formation. Un bloc de compétences peut être validé indépendamment des autres.









Formation co-financée par l'État dans le cadre du PACTE





Public concerné - Pré-requis

- · Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter)
- · Disposer des aptitudes physiques nécessaires à l'exercice du métier
- · Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, transport...)

Conditions d'accès

- · Être demandeur d'emploi ou salarié en reconversion
- · Satisfaire aux tests de positionnement (anglais et informatique) et à l'entretien de motivation organisés par le centre
- · Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation : être âgé de 16 ans ou plus

→ pisani49.fr



Ce projet est co-financé par le

CFPPA Edgard Pisani BP 10007, Route de Méron 49260 - Montreuil-Bellay T. +33 (0)2 41 40 21 30 cfppa.montreuil-bellay@educagri.fr